



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans ces règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre au masculin et au féminin.

Dans ces règles les termes FFE et FIDE signifient respectivement Fédération Française des Echecs et Fédération Internationale Des Echecs.

Article 1 Organisation

Article 2 Règles

Article 3 Tournoi

Article 4 Participants

Article 5 Prix

### ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Échiquier Chalossais Hagetmau organise le Tournoi classique du 2<sup>e</sup> Festival d'Echecs de Chalosse, du 29 au 31 mai 2025 à la salle la Rotonde, 66 rue Victor Hugo, 40700 Hagetmau.

**1.1 Responsable du tournoi :** Grégoire MATHEVET.

**1-2 Arbitrage**

L'arbitrage est assuré par M. Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2.

### ARTICLE 2 – RÈGLES

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93<sup>e</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**2.1 Forfait**

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début annoncé de chaque ronde par l'arbitre.

**2.2 Nulle par accord mutuel**

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant le 30<sup>e</sup> coup joué achevé.

**2.3 Bye**

Un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente

## 2.4 Moyens de Communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

## ARTICLE 3 - TOURNOI

Les appariements se font au Système Suisse C04, version approuvée par le 83<sup>ème</sup> congrès de la FIDE à Baku 2016.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi et sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.

### 3.2 Cadence de jeu

Les parties se jouent en **1h30** avec un rajout de temps de **30 secondes par coup pour la totalité de la partie.**

### 3.3 Horaires

Inscription et pointage le jeudi 29 mai 2025 de 08h30 à 9h30

Ronde 1 : jeudi	29 mai	10h00
Ronde 2 : jeudi	29 mai	14h30
Ronde 3 : vendredi	30 mai	9h00
Ronde 4 : vendredi	30 mai	13h30
Ronde 5 : vendredi	30 mai	18h00
Ronde 6 : samedi	31 mai	9h00
Ronde 7 : samedi	31 mai	13h30
Remise des prix :	31 mai	18h00*

\* Ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.

### 3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants Buchholz tronqué, cumulatif puis performance.

Pour le premier départage, le logiciel P.A.P.I choisit de tronquer la valeur la plus faible et le calcul se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

## ARTICLE 4 - PARTICIPANTS

### 4.1. Droits d'inscriptions

L'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de [l'Équipe de France « Élite » Jeunes](#), les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Seniors : 40 € - Jeunes : 20 €

Seniors : 50 € - Jeunes : 25 € A partir du 22 mai 2025

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE.

#### **4.3. Comportement des joueurs**

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après la fin de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde  $r$  doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde  $r + 2$ . Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8- C.04.2 LA).

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu et devant la porte d'accès à la salle. Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi, une salle étant réservée à cet effet. Les joueurs acceptent d'être pris en photo ou être filmé à tout moment de la partie.

La liste du jury d'appel sera affichée dans la salle. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis à la fin de la partie rédiger une demande écrite d'appel.

#### **4.4. Respect du règlement**

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

## **ARTICLE 5 - PRIX**

#### **5.1. Attribution des prix**

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

#### **5.2. Liste des prix**

La liste des prix est affichée dans la salle au plus tard début de la ronde 4.

L'arbitre

Pierre LAPEYRE

L'organisateur

Grégoire MATHEVET